



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**

SESSION : 2007

E1 : Epreuve d'intervention sur un site

E1 A : Prise en charge d'un site

Epreuve écrite Durée 3 heures

Seront évalués plus particulièrement au cours de cette épreuve :

- L'évaluation correcte des risques potentiels du site
- La pertinence du choix des matériels et de leur lieu d'installation
- La connaissance des règlements en vigueur concernant le type d'installation inventoriée

Epreuve orale Durée ¼ d'heure

Le candidat doit justifier ses propositions devant le jury

Présentation du dossier

Dossier I	- Situation - Thème de l'étude	10 Folios
Dossier II	- Travail à effectuer	8 Folios
Dossier III	- Documentation " sous-dossiers"	

EXAMEN :	Spécialité :				
BP	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve :					
E1 : INTERVENTION SUR UN SITE			E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE		
Session :	Repère :	Echelle :	Durée : 3h00	Coeff. : 4	Folio : 1/1
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET - PRESENTATION		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.